

# PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NEUVILLE LES DECIZE EN DATE DU 10 AVRIL 2025

Membres en exercice : 11

**Date de convocation** : 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de NEUVILLE LES DECIZE, légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la salle communale sous la présidence de Monsieur MORIN Daniel, Maire.

**Étaient Présent(e)s** : Madame POIRIER Catherine et Messieurs MORIN Daniel, DACHER Thibaut, DUBOIS Didier, MAYET Michel, PANNETIER Christophe.

**Membre absent excusé** : Monsieur FARIA Michel

**Membres absentes** : Madame WALTHER Isabelle, Madame CHATON Ingrid, Madame DURAND Sonia, Monsieur PARISOT Jean-Charles.

Le conseil municipal au nombre de six ne peut délibérer pour le point n°1. En effet, Monsieur le Maire devant sortir le quorum ne sera pas atteint. Les points suivants nécessitent le vote du point n°1.

Monsieur le Maire décide de ne pas tenir cette réunion, celle-ci est décalée au lundi 14 avril à 19 h 00. En cas de quorum non atteint lors de cette deuxième séance, les votes pourront tout de même avoir lieu.

Le Maire,  
Daniel MORIN